

A la fin de l'année 2005, les premiers travaux concernant le réaménagement de tout le secteur de la gare RER devraient commencer. Un projet d'envergure qui modifiera le quartier en facilitant la vie des usagers et en valorisant cette partie de la ville. Voici les principaux chantiers envisagés :



- ① Gare routière
- ② Elargissement des trottoirs et multiplication des traversées piétonnes
- ③ Accès supplémentaire aux quais RER
- ④ Terrain RFF de 10 000 m² déclaré d'intérêt communautaire
- ⑤ Parc Relais
- ⑥ Local de surveillance
- ⑦ Gare routière provisoire
- ⑧ Tourne-à-gauche sur la RN 19
- ⑨ Déviation de la RN 19
- ⑩ Agence commerciale SNCF
- ⑪ Mise en accessibilité pour personnes à besoin spécifiques de la gare RER

Les travaux les plus lourds sont certainement ceux du remblaiement de la gare routière.

Aujourd'hui située en contrebas du parvis de la gare RER, elle sera à terme au même niveau que le parvis offrant ainsi aux usagers un vaste plateau d'échange entre RER et bus, accessible aux personnes à besoins spécifiques.

Caractéristiques techniques des différents travaux

	①	①	②	③	④	⑤	⑥
	Gare routière	Requalification du bâtiment voyageurs	Parvis de la gare RER	Deuxième accès aux quais du RER	"Terrain RFF"	Parc Relais	Local de surveillance
Principales caractéristiques	Remblaiement de la gare routière actuelle et mise à niveau du parvis de la gare RER afin de faciliter l'intermodalité et l'accessibilité de l'ensemble du Pôle. Superficie globale augmentée de près de 50%.	Réaménagement de l'intérieur du bâtiment voyageur: création de trois ascenseurs modernisation des lignes de contrôle, déplacement du relais de presse... Création d'une marquise sur la façade du bâtiment.	Réaménagement du parvis de la gare RER, requalification urbaine, architecturale et paysagère du site. Création d'un parc de stationnement couvert pour 10 places de vélos	Création d'un deuxième accès aux quais du RER au travers de la parcelle RFF, en tête de train (en provenance de Paris), afin de répartir les flux de voyageurs.	Réalisation d'un programme immobilier pouvant comprendre par exemple des activités, du logement... L'ensemble de ce projet reste à déterminer.	Requalification extérieure du parc relais: traitement des façades sur le parvis et sur le Boulevard de la Gare.	Création d'un local de surveillance afin de sécuriser le secteur de la gare et assurer une surveillance du stationnement des véhicules et des vélos.



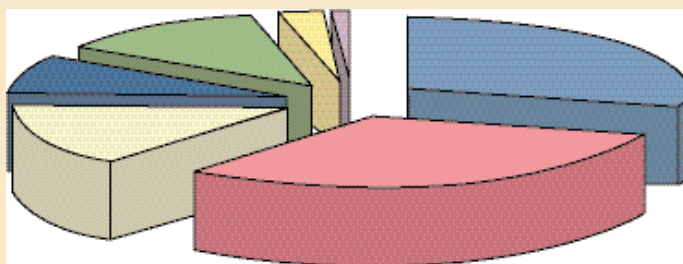
Images non contractuelles

⑦	⑧	⑨
Gare routière provisoire	Tourne-à-gauche sur la RN 19	Déviation de la RN 19
Aménagement des arrêts provisoires et des trottoirs sur l'Avenue du Général de Gaulle. Création d'un escalier provisoire entre l'Avenue du Général de Gaulle et la passerelle de liaison gare / centre	Création d'un tourne-à-gauche sur la RN 19 afin de permettre l'entrée des bus provenant du plateau briard dans la future gare routière. Création d'une traversée piétonne sécurisée avec filets centraux.	Réalisation de la déviation de la RN 19 à Boissy-Saint-Léger entre l'échangeur de la RN 406 à Bonneuil et la RD 94E à Villecresnes, avec notamment la création d'une tranchée couverte de près de 1000m sous le centre historique de la Ville

Les financements du Pôle

Le montant total du Pôle d'échange de Boissy est évalué à 5 308 000 € HT, financé par les différents partenaires. Par ailleurs, la mise en accessibilité de la gare RER pour les personnes à besoins spécifiques est entièrement financé par la Région à hauteur de 4 500 000 €.

Détails du financement des 5 308 000 €



Région	32,10%
STIF	28,90%
Etat	14,30%
RATP	8,60%
CAHVM	12,20%
Ville de Boissy	2,50%
Transporteurs	1,4%